



court+circuit
Le local à vivre(s) | Nancy

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Rapport d'activité 2022

SCIC SAS court-circuit Voltaire

Crédit photos ©Papyrazzi, ©Olivier Braizat, ©Court-circuit Nancy

SOMMAIRE

1

PARTIE 1 La coopérative

Édito de la Présidente	p.1
Édito du Directeur Général	p.2
Les missions de court-circuit Nancy	p.3
Chiffres clés	p.4

5

PARTIE 2 Les activités

L'épicerie	p.6
Le café/bar	p.8
Le lieu de vie	p.10

12

PARTIE 3 Le fonctionnement

L'équipe	p.13
Le conseil coopératif	p.15
Rapport sur l'exécution des missions du conseil	p.16
Nos partenaires	p.17

18

PARTIE 4 Point et projets

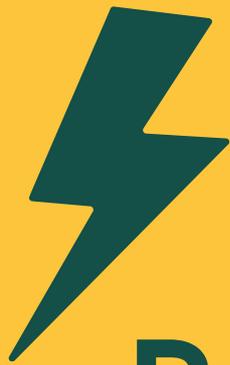
La communication	p.19
Investissements et projets	p.21

22

PARTIE 5 Rapport financier 2022

Les comptes	p.23
Analyse	p.24

Remerciements	p.25
---------------	------



PARTIE 1

La coopérative

Édito de la Présidente

Chère.es sociétaires, chère.es client.es,

2022 aura été une année bien particulière...

Nous nous y sommes lancés avec espoir et énergie, prêt à soulever des montagnes et à faire décoller notre coopérative après une ouverture placée sous le signe de la COVID et une crise sanitaire qui avait fortement perturbée la consommation, en particulier dans notre secteur.

Nous n'avions pas prévu tous les nouveaux troubles auxquelles nous avons dû faire face :

- Une guerre qui a perturbé les équilibres géopolitiques et qui a impulsé les premières pénuries et hausses de prix dans le secteur alimentaire
- Une crise de l'énergie qui a aggravé la fragilité économique et augmenté l'inflation notamment dans le secteur agroalimentaire.
- Des accidents climatiques de plus en plus nombreux avec des sécheresses et incendies mettant en péril notre sécurité alimentaire, à l'international comme en France.
- Enfin un climat politique, économique et social ultra tendu, provoquant de l'anxiété générale, de la morosité, une peur face à l'avenir et une baisse de la consommation flagrante.

Nous nous rendons compte que les attentes des citoyen.nes et des consommateurs.rices sont nombreuses mais parfois aussi paradoxales. Une part semble bien réaliser qu'un changement profond de nos habitudes de consommation est absolument nécessaire. Dans le même temps, il est difficile pour une majeure partie de ces personnes d'entamer maintenant un tel changement étant donné l'instabilité économique et sociale à laquelle nous faisons face.

Beaucoup de client.es ne peuvent tout simplement plus consommer bio ou local. Le succès des enseignes discount en atteste.

Nous sommes particulièrement victime également d'idées toutes faites et répandues : le local, le vrac, le bio, tout cela coûte prodigieusement plus cher. Pourtant le modèle pour lequel nous militons trouve, aujourd'hui plus que jamais, tout son sens :

- Les circuits-courts et la production locale nous permettent de maîtriser les coûts liés aux spéculations ou aux nombreux intermédiaires;
- L'agriculture biologique n'est pas soumise aux hausses de prix des engrais pétrochimiques;
- La régulation du budget alimentation grâce à la maîtrise des quantités achetées en vrac ...

Notre fonctionnement nous a également permis de compenser les hausses de prix tout en maintenant notre marge grâce à l'activité bar, un levier non négligeable dont nous réalisons plus que jamais l'importance !

La cohérence économique de notre modèle au niveau local est également à souligner lorsque nous entendons les bénéfiques records reçus par les actionnaires des grandes sociétés alors même que nous vivons une crise économique majeure et que des dizaines de milliers de personnes perdent leur emploi ou n'arrivent plus à boucler leurs budgets. Ces comportements sont criminels et attestent d'un modèle violent, dépassé et dangereux.

Nous avons la responsabilité de continuer notre projet collectif, même si ce combat est celui de David contre Goliath. Si notre modèle a du sens, c'est dans une période pareille qu'il pourra montrer son utilité.

D'un point de vue plus personnel, il nous a été difficile de perdre plusieurs de nos fournisseurs ou partenaires qui n'ont pas survécu à cette année 2022. Nous avons traversé de grandes périodes de fatigue, de doute et de découragement... le tout couplé à d'autres problèmes de gestion, de décisions parfois mauvaises, de désaccords ou de constante adaptation.

Mais nous sommes là ! Le local à vivre(s) est toujours en vie ! Nous avançons, nous apprenons, nous nous positionnons toujours un peu plus. Et surtout nous recevons un soutien incroyable et constant de votre part à tous.tes. Vous nous épauliez, vous nous conseillez, vous nous remontez le moral, vous croyez en nous, en ce projet, vous nous choisissez pour manger, pour vous détendre, pour vous divertir et votre fidélité nous permet de continuer contre vents et marées.

Autant de raisons de continuer à relever le défi de court-circuit Nancy... et soyons honnêtes, cette aventure humaine nous apporte à toutes et à tous une telle dose de joie, et d'amour que personne ne souhaite en voir la fin !



Aubert Cynthia
Présidente
Court-circuit Nancy

Édito du Directeur Général

Chers amis, sociétaires et clients de Court-Circuit Nancy,

Je vais donc profiter de ce moment pour vous remercier, du fond du cœur, pour votre soutien continu et votre confiance envers notre SCIC. Nous sommes fiers de vous servir en tant qu'épicerie vrac de produits locaux et bio et d'être, depuis maintenant 2 ans, votre local à vivre(s) préféré.

Nous faisons tout notre possible pour continuer cette mission et rendre court-circuit pérenne. Nous y avons investi notre argent, notre temps, notre couple ... court-circuit est, par la force des choses, devenu notre vie, toute notre vie.

Cependant, nous ne pouvons ignorer les défis sans précédent auxquels nous sommes confrontés en tant qu'entreprise et en tant que communauté en général : le changement climatique, la sécurité alimentaire, la pauvreté, la discrimination, l'inflation et bien d'autres encore (genre conflit de voisinage par ex). Ces défis sont complexes et ne peuvent être résolus que par une action collective, en travaillant ensemble pour trouver des solutions durables et pour ça, nous avons besoin de vous, de vous tous.

Nous avons toujours voulu valoriser la coopération, la transparence et la responsabilité sociale. Nous nous engageons à poursuivre en ce sens en continuant à travailler avec des producteurs locaux, en privilégiant des pratiques agricoles durables et en veillant à ce que nos employés soient traités équitablement. Nous nous sommes également engagés à fournir des produits sains et de qualité supérieure à nos clients, tout en garantissant des prix équitables pour nos producteurs, des prix juste pour nos clients et nous nous y tiendrons.

De plus nous essayons, tant bien que mal, d'être un lieu culturel à Laxou et si nous avons décidé de marquer une pause pour les concerts du samedi (étude d'impact sonore, respect du voisin ...), nous continuerons à proposer de nombreux événements en tout genre et à vous réserver encore de nombreuses surprises pour cette année.

Mais nous savons bien que cela ne suffit pas. En toute honnêteté, nous ne sommes pas sereins. Nous devons faire plus pour sortir de la crise à laquelle nous sommes confrontés. Nous devons travailler ensemble pour trouver des solutions durables pour notre entreprise, notre communauté et notre planète.

C'est pourquoi j'appelle tous nos sociétaires et clients à s'engager avec nous dans cette mission. Rejoignez notre coopérative, soutenez nous (bénévolement, financièrement, comme vous pouvez ...) et participez à nos événements. Ensemble, encore une fois, nous pouvons faire une différence positive dans le monde qui nous entoure, nous en sommes persuadés.



Merci encore pour votre soutien et votre fidélité et c'est avec une ambition démesurée que nous continuerons à travailler avec vous (jusqu'à 64 ans peut-être ?) pour construire un avenir meilleur pour tous.

Marq Adrien-Pierre

Directeur Général
Court-circuit Nancy

Les missions de court-circuit Nancy

Court-circuit Nancy est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dont l'activité s'articule autour de trois grandes orientations :

- Activité épicerie : certifiée bio, notre épicerie vrac privilégie les produits locaux. Nous favorisons la vente de denrées produites à moins de 200km et nous proposons uniquement du bio (et équitable autant que possible) lorsque cette distance est dépassée. En règle générale nous choisissons des produits Français (exemple : nous vendons uniquement du riz produit en Camargue et non des provenances d'Inde ou de Pakistan dont la traçabilité et la qualité peut être plus douteuse).
- Un bar en licence 3 proposant uniquement des produits locaux : bières artisanales, vin des côtes de Toul, jus de fruits, sirops, etc... (exception faite des thés et cafés transformés localement)
- Une activité évènementielle et culturelle : exposition, ateliers, accueil des associations, rencontre clients/producteurs, service à la personne, restauration... le tout permettant de renforcer le tissu social, les liens humains, les rencontres avec différent.es acteurs.rices de la vie locale et de populariser notre démarche écologique, économique et sociale.

Ces trois axes nous permettent de renforcer la vie écologique du territoire, de recréer une force économique et servent de maille à un tissu social plus respectueux de chacune et de chacun.

Nos engagements



Réduction des déchets et écologie



Qualité, éthique et transparence



Création de lien social



Soutien de l'économie locale



Consommation responsable et durable

Les 3 activités de la SCIC permettent d'allier pérennité financière, renforcement des liens entre les différents acteurs.rices locaux et client.es, mais servent également de base permettant de populariser notre démarche auprès d'un public plus large.

Le lien humain ainsi créé et le vivre ensemble inclusif et intergénérationnel donne un écho plus large à notre engagement : la communication et les connexions favorisent la pédagogie concernant le développement durable, l'écologie et l'émancipation citoyenne.

Chiffres clés

155 Sociétaires

2 Salariés

3 Stagiaires en 2022

43 Producteurs / productrices locaux

676 Livres dans la bibliothèque
10 Expositions

2936 Clients ayant un compte fidélité

1 Prix de la culture



Reconnaissance Safe Bar !

58 Ateliers organisés

6 Journées tattoo

28 Évènements musicaux

6 Passages à la radio

8 Crêpes Party

Journées/soirées restauration

40

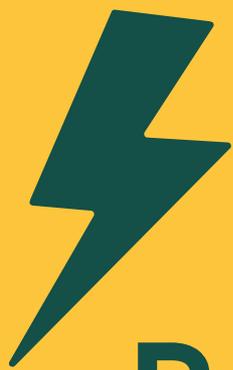
Soirées : anniversaire, association, débat, vernissage ...

1489 Changements de disposition de la boutique

35 % de croissance en une année !

Références **1700**

Passages en caisse **14570**



PARTIE 2

Les activités



L'épicerie

L'épicerie vrac certifiée bio propose des produits locaux autant que possible. Le but étant d'offrir aux client.es une alternative aux modes de consommation actuels, de favoriser la sécurité et l'autonomie alimentaire : réduction des déchets, transparence sur la provenance des produits, qualité et soutien de l'économie locale, sociale et solidaire.

Gestion de l'inflation

Courant 2022, nous avons décidé de compenser au mieux les hausses de tarifs consécutives en diminuant notre marge. Cette décision est rendue possible grâce à notre activité bar car l'ensemble des ventes additionnées nous permettent d'avoir la marge suffisante pour maintenir un niveau normal de fonctionnement : minimum 40% au total. Lorsque ce n'est pas réalisable et que le prix de vente nous semble indécent nous faisons 2 choix :

- Ne plus proposer le produit et chercher un équivalent que nous pourrions vendre à un prix raisonnable
- Assumer un prix de vente élevé en comparant le tarif des autres enseignes et en expliquant aux client.es les raisons de montant (qualité du produit, travail humain, rareté...)

Cet effort n'a, à priori, pas sauté aux yeux de notre clientèle. Lassés d'entendre constamment que nous étions « les plus chers de Nancy », « plus cher de 30% », « réservés à une clientèle bourgeoise », nous nous sommes prêtés à un petit exercice de comparaison avec des enseignes de grande distribution :

- Paniers de 21 produits de grande consommation
- Quantité équivalente
- Qualité équivalente (autant que possible)

Le résultat fut surprenant : seule UNE enseigne sur les QUATRE comparées était moins chère que nous (de 4.5 €) ! Cette information a été diffusée et largement relayée sur les réseaux sociaux, nous permettant de couper court à cette idée préconçue trop répandue et de réaffirmer l'importance de notre démarche.

L'épicerie "court-circuitée" par nos activités annexes

Stratégiquement, il semblerait que nous ayons fait une erreur en 2022. Certes, notre secteur (bio et vrac) a été fortement impacté par une crise de consommation. Mais nous avons, sans le vouloir, délaissé l'épicerie.

Notre programmation culturelle et événementielle s'est très vite emballée. L'activité bar a été rentable et a rapidement été pérenne économiquement. Nous avons focalisé toute notre énergie sur ces deux orientations en négligeant l'épicerie et notre engagement concernant l'alimentation.

La communication sur les réseaux sociaux et via notre newsletter n'a concernée quasiment que nos activités culturelles et événementielles. Nous avons fait plus de mise en avant de nos partenaires que de notre propre activité principale : le vrac, le bio, le zéro déchet.

Petit à petit, court-circuit Nancy est, malgré nous, devenu un bar et un lieu culturel avant d'être une épicerie. Certain.es client.es étaient même surpris de découvrir un petit commerce alimentaire en arrivant chez nous.

Résultat : une baisse de fréquentation flagrante de l'épicerie. D'autant plus ressentie lorsque l'activité bar est au plus bas lors des mois plus froids de l'année.

Le problème nous a encore plus sauté aux yeux en début d'année : une épicerie vrac importante dans le bassin Nancéen a fermé ses portes. Nous étions surpris, peinés de perdre une structure que nous considérons comme un partenaire et non un concurrent. Mais nous nous sommes également dit que les client.es de cette structure allaient forcément se reporter sur les deux épiceries vrac restantes à Nancy !

Sans grand effort de notre part pour nous rendre visible ce ne fut évidemment pas le cas...

Nous avons bien sûr « récupéré » quelques-uns de ces client.es, mais une grande majorité d'entre eux ont tout simplement abandonné l'achat en vrac.

Stratégie de reprise en main



Merchandising

Changement de l'étiquetage, nouveaux produits plus attractifs, mise en avant différente en boutique, efforts sur les prix, moins de stock ... vente en gros ? Diminution de l'espace de vente ?

Mise en avant spécifique de l'épicerie sur les réseaux, stratégie de communication correcte, contrat avec agence de com ? Reprendre "bon plan court-circuit" pour écouler les dates courtes.

Communication



Boutique en ligne

Doit-elle ou non être mise en place ? L'investissement humain et financier est-il nécessaire ? Proposition de préparation de commande via boîte mail : résultat négligeable avec une seule commande en plusieurs semaines !

De potentiel.les client.es de proximités ne connaissent pas notre boutique : des dépliants viennent d'être créés avec des informations plus claires, plus pro. Distribution zone de chalandise + lieux stratégiques (Nancy Thermal, producteurs, collectivités...)

Visibilité



Charte

Revoir notre attractivité et être moins rigide par rapport à notre charte : cibler « du bio + du local + du vrac » n'est-ce pas trop de contraintes et des freins à l'achat ?

Proposer 2 alternatives par produits : un bio/local + un bio plus accessible afin de laisser le choix aux utilisateurs.rices finaux.



Le café/bar

Le café/bar de court-circuit est en licence 3 et propose des produits exclusivement locaux (- 200km) - exception faite des cafés et thés, transformés localement.

Tarifs

Dans le courant de l'année nous avons décidé d'augmenter les tarifs proposés au bar, est ce pour plusieurs raisons :

- Les tarifs appliqués avaient été décidés avant la réouverture des bars en 2021. Nous nous étions alignés (voir avions appliqués des tarifs inférieurs) aux prix des consommations avant COVID. Lorsque les bars ont repris leur activité, tous ont augmentés leurs tarifs ce qui faisait de nous un des espaces les plus concurrentiel de Nancy.
- Pendant plusieurs mois nous n'avons pas répercuté la hausse des prix de nos producteurs sur les consommations vendues au bar, attendant que cela se stabilise.
- Nous devons trouver un levier nous permettant de compenser la perte de marge de l'espace épicerie sans mettre notre modèle économique en danger.

A ce jour, malgré la hausse, le tarif de nos consommations reste ultra compétitif. Nous envisageons de reprendre le montant de certains de nos produits, les prix ayant encore augmentés depuis quelques mois.

Fonctionnement du bar

- Vins, softs et boissons chaudes vendues au verre;
- Bières à la pression : les offres changent constamment afin de faire découvrir à nos client.es un maximum de saveurs et le travail de nos brasseurs et brasseuses locaux;
- Bières bouteilles en 33 cl pour augmenter notre offre avec des bières que nous ne pouvons pas proposer en fûts;
- Restauration avec des partenaires extérieurs.

Depuis l'ouverture de l'espace bar nous avons des difficultés à vendre nos bières bouteilles : beaucoup de choix, des propositions différentes selon les saisons, des prix différents entre chaque bouteille, pas d'espace disponible pour présenter toutes les gammes, une quasi impossibilité de proposer une carte claire et à jour, une impossibilité totale de tout retenir de tête. De plus l'engouement des client.es va vers les bières pression !

Nous avons donc décidé de ne plus proposer ce service et de garder uniquement quelques bières vraiment spéciales qui ne trouvent pas leur place en vente pression. Cela nous permettra de réduire notre stock dormant, de gagner de la place dans la chambre froide et de simplifier notre organisation.

Restauration

La restauration est une offre encore et toujours prisée au sein de notre coopérative. Que ce soit au quotidien, sur place ou à emporter, ou lors d'évènements particuliers avec des prestataires extérieurs. Quel que soit le format proposé, la charte reste la même : cuisine végétarienne, de saison, produits locaux et de qualité, adhésion de nos partenaires aux valeurs de la SCIC.

Nous avons malheureusement perdu un de nos partenaires : Arlevie, la coopérative anti gaspi. L'offre était composée de plats anti-gaspi cuisinés chaque jour et proposés à la vente sur place ou à emporter. Sur l'année 2022 c'est plus de 1000 plats qui ont été vendus ! Cette structure jeune et prometteuse avec laquelle nous aimions tant collaborer à malheureusement dû cesser son activité en tout début d'année.

Élise et Anthony de Arlevie et
l'équipe de court-circuit Nancy



Depuis le début d'année 2023, nous collaborons avec un nouveau partenaire : le Vert T'y Go Nancy. Cette association aux valeurs inclusives, interculturelles et solidaires crée des lieux d'interactions ayant pour objectif de faire évoluer l'accueil et le vivre ensemble. Son projet s'articule autour de la cuisine : préparée par et pour tous.tes, elle allie les saveurs étrangères aux produits de la Région.

Nous proposons donc depuis février des mezzes à partager lors de l'apéritif ou seul.e en repas. L'offre a tout de suite fonctionné : simplicité d'assemblage pour l'équipe, plats savoureux, offre végétarienne ou végan, recettes différentes chaque semaines, prix convenable. Nous allons mettre en place une offre plats chauds sur une journée dédiée, nous sommes en train de nous organiser avec les salariés de l'association.

Tout ceci ne nous empêchera pas de continuer les partenariats avec des restaurateurs comme nous l'avons fait en 2022 : l'Échoppe de Jean, les crêpes des Écureuils Gourmets, les bowls de cuisine crue et végane de Lucy Les Pouces Verts, les burgers végans des Fermiers d'Ici... Autant d'offres qui ont toujours reçu beaucoup de succès !

Projet



Notre projet d'agrandissement du local à vivre(s) afin de créer un restaurant reste toujours d'actualité !

L'année 2022 riche en émotions n'a pas été propice à la mise en place de ce programme mais une commission de sociétaires sera créée et encadrée par le conseil coopératif afin d'évaluer la faisabilité de ce projet et de planifier notre idée de restaurant partagé. Affaire à suivre.



Le lieu de vie

Notre activité événementielle a toujours été très riche. Faire de court-circuit un lieu de rencontre et de culture unique dans la ville et le bassin Nancéien est l'essence même de notre identité.

Le militantisme et les valeurs que nous portons sont ainsi partagées, expliquées, ouvertes à toutes et à tous via diverses activités (ateliers, expositions, rencontres, soirées à thèmes, concerts...)

Il nous semble indispensable de transformer les clichés entourant les structures comme les nôtres: l'idée qu'elles seraient réservées uniquement à une certaine élite, un entre soi, aux personnes ayant un niveau de vie confortable.

Nous entendons souvent que nous sommes une structure pour "bobo", trop marginale ou pas assez distinguée... Autant d'attributs qui démontrent que les lieux eco-responsables sont toujours la cible de préjugés et qui nous poussent encore à populariser notre démarche. Cette stratégie passe par l'activité bar et événementielle.

L'articulation de notre projet autour de trois piliers est un avantage non négligeable pour maintenir la viabilité de notre coopérative : des personnes peu enclines à une démarche de consommation écologique pourront finalement découvrir l'univers du vrac sans pression, dans la bienveillance et via une activité annexe.

Évolution de l'activité

En janvier 2023 nous avons décidé en Conseil Coopératif de suspendre la programmation de concerts.

Notre stratégie toute entière a donc été revue afin d'adapter notre activité : coup de projecteur sur l'épicerie, mise à disposition d'instruments de musique, accent mis sur l'organisation d'ateliers, nouvelle politique de communication également.

Fort heureusement les propositions pour les ateliers, les débats, les podcasts ou autres événements sont de plus en plus nombreux ! Une grande richesse avec des programmations variées, pour tous les âges, dans tous les domaines, à tous les tarifs, et des intervenant.es passionnés, investis et dynamiques.

Nous sommes également très fiers de l'engouement pour nos expositions : un lieu atypique comme le nôtre n'est pas toujours idéal pour accueillir des œuvres. Notre agenda pour les expositions est clos jusqu'en mai 2024 ! Rendre accessible l'art à toutes et à tous, gratuitement et facilement nous tiens à cœur... la beauté doit être revendiquée, l'art appartient à tous.tes et c'est un droit auquel nous ne devons pas renoncer.



Et les concerts ?

Depuis le début, notre structure a fait l'objet de multiples contrôles par les autorités (police Municipale et Nationale) sans que rien ne nous soit jamais reproché en terme de nuisances sonores. En fin d'année 2021 nous avons reçu un courrier d'avocat qui représentait trois de nos voisins.

En 2022 malheureusement, les complications ne se sont pas arrêtées :

- Visites des autorités avec menaces de contravention (jamais rien n'a été officiellement constaté) bien souvent le soir après la fermeture de l'établissement et sans aucun évènement particulier organisé;
- Plusieurs rendez-vous avec un médiateur;
- Fatalement l'obligation pour notre établissement de contacter un avocat (avec la perte de temps et d'argent que cela implique);
- Conciliation avec les voisins;
- Commission et contrôle de sécurité de notre établissement;
- Rendez-vous à la Préfecture;
- Courriers et dossiers pour obtenir une nouvelle catégorie dans les autorisations d'accueil du public (conseillé puis exigé par la commission de sécurité et la mairie);
- Autant de temps et d'énergie perdue pour finalement recevoir une demande de la mairie concernant de nouvelles autorisations : devenir entrepreneur du spectacle, procéder à une étude d'impact sonore, éventuellement réaliser les travaux d'isolation phonique qui découleront du résultat de cette étude. Certes ces démarches sont obligatoires : nous étions en train de formaliser et de rechercher les réglementations pour cette activité mineure de notre structure... Mais une telle insistance était-elle vraiment nécessaire ?

Épuisés et déçus par ce marathon, nous avons décidé de soumettre notre choix d'arrêter les concerts au Conseil Coopératif de la SCIC. Cette décision a été votée à l'unanimité par ses membres.

Nous prenons le risque de perdre une belle part de chiffre d'affaire mais les investissements liés à ces nouvelles demandes sont pour le moment impossible à envisager pour notre structure, déjà mise à mal pour une année très compliquée.

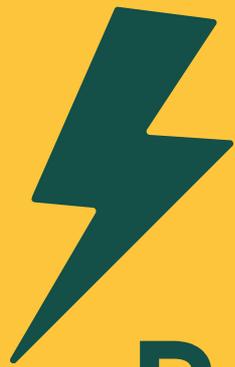
Nous avons cependant décidé de maintenir 6 concerts par an pour les « grandes occasions », conformément à ce que la loi nous autorise.



Nous espérons maintenant pouvoir exercer notre travail en toute quiétude.

Nous souhaitons également que nos activités culturelles ainsi que notre démarche écologique, les liens sociaux et humains que nous tissons dans notre territoire finiront enfin par être reconnus. Il semble que les 42h de concerts organisés sur l'ensemble de l'année 2022 ont suffi à éclipser la qualité et l'intérêt collectif produit par l'ensemble de nos autres évènements.

Nous sommes bruyants, ça oui ! Mais nous savons parfaitement que ce n'est pas le volume sonore qui est remis en question, c'est le contenu de notre message. Des idées et des idéaux qui vont au-delà d'un paradigme actuel que nous considérons mortifère mais auquel de nombreuses personnes veulent encore s'accrocher.



PARTIE 3

Le fonctionnement



L'équipe

Une SCIC est une **Société coopérative d'Intérêt collectif**

Elle place l'humain et non le capital au cœur du projet



Elle réunit dans son sociétariat l'ensemble des personnes (pros, particuliers, collectivités) souhaitant s'investir dans une filière



Réinvestissement des bénéfices à hauteur d'au moins 60% dans la coopérative



Des sociétaires aux valeurs communes :

- La prééminence de la personne humaine
- La démocratie
- La solidarité
- L'intérêt collectif au-delà de l'intérêt personnel
- L'intégration sociale, économique et culturelle



Les salarié.es

- Cynthia est embauchée depuis février 2021. Nous avons réalisé que son statut de salariée n'était pas adapté : le poste est celui de Présidente de société (sans contrat de travail) alors que cette fonction devait être bénévole. Cela pose plusieurs problèmes : pas de cotisation au chômage, poste précaire si démission de ses fonctions, pas de réduction de cotisations pour la SCIC. Les statuts seront changés afin de lui permettre d'obtenir un véritable contrat de travail sous la responsabilité du Conseil Coopératif.
- Erwan a été salarié de septembre 2021 à septembre 2022.
- Adrien est embauché depuis octobre 2022. Ce poste est en partie financé par l'Aide Emploi Associatif de la Région Grand Est (10 000 € de financement en 2022). Il est également Directeur Général bénévole. La SCIC bénéficie d'une réduction de 50% sur les cotisations patronales pour son poste.

Les bénévoles

Une dizaine de sociétaires viennent régulièrement renforcer l'équipe. La coopérative ne pourrait pas fonctionner sans leur travail bénévole, nous ne vous en remercions jamais assez !

Comme indiqué dans la Charte des bénévoles de court-circuit Nancy, le bénévolat des sociétaires est fondé sur la base du volontariat et ne présente aucune obligation. Il est ouvert à toutes les personnes souhaitant mettre leurs compétences au service de la coopérative et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres.

Le rôle des bénévoles vise principalement à apporter leurs qualités, expériences et savoir-faire personnel dans le développement et la pérennisation des nombreuses activités de court-circuit Nancy.

Nous souhaitons mettre en place en 2023 une rencontre régulière, « le café des bénévoles » : ce rendez-vous permettra l'accueil des nouveaux/nouvelles bénévoles et sera un moment d'échange propice permettant à chacun.e de s'exprimer sur les modifications à apporter, les améliorations possibles et l'organisation du bénévolat.

Cette réunion sera un temps de rencontre et de partage dans le cadre de la gouvernance participative !



La présidence

Comme énoncé succinctement un peu plus haut, le statut de la Présidente pose quelques problèmes : que ce soit à titre professionnel ou plus personnel.

Nous pouvons régler le problème de l'aspect professionnel grâce au changement des statuts et du contrat de travail.

La responsabilité financière, juridique et légale de la société repose sur les épaules d'une personne. Ceci est acté. Mais cette fonction pourrait demander parfois d'imposer plus d'autorité dans les décisions à prendre, les conflits, la gestion quotidienne. Un "mauvais rôle" qui semble cependant nécessaire dans certaines situations mais qui a l'inconvénient de ne pas correspondre à notre idéal de gouvernance partagée.

Être porteuse de projet, puis co-gérante, salariée ainsi que Présidente, n'est-ce pas un peu trop de rôles dans une coopérative ? À quel moment faut-il « laisser faire » pour correspondre à la philosophie de la SCIC (au risque d'être responsable devant la loi ou financièrement à titre personnel) ? À quel moment faut-il être leader et prendre en main les situations plus fermement afin de protéger le « bébé » ? Où se situe la frontière dans une gouvernance partagée ?

Toutes ces casquettes ont été un peu lourdes à porter et donnent l'impression d'être juge et partie. Il m'est donc arrivé d'envisager de démissionner de ma fonction de Présidente pour laisser la main à un.e sociétaire ayant peut-être plus d'énergie, plus de compétences, une vision plus enthousiaste ou une main plus ferme pour porter notre projet commun.

La question reste ouverte, sans urgence. Mais peut-être qu'une division des responsabilités pourrait être un véritable atout pour le fonctionnement de la coopérative : des rôles mieux tenus (gestion administrative d'un côté, juridique de l'autre), des points de vues différents, des caractères différents...

N'hésitez pas à nous donner votre avis, à évaluer les bénéfices ou les inconvénients de cette idée !



Le conseil coopératif

Le conseil coopératif est une instance permettant de moduler les pouvoirs au sein de la SCIC et dont les 9 membres sont désignés par l'ensemble des sociétaires pour représenter chaque collège de vote.

Les rôles du conseil coopératif

Les membres du conseil coopératif se réunissent tous les trimestres afin de prendre des décisions pour la coopérative en dehors des assemblées générales. Une partie de leurs rôles :

- Autoriser un.e associé.e à changer de catégorie ou de collège de vote
- Décider de la création de groupe de travail ou de commissions dont ils fixent les attributions, ils sont responsables de leurs activités
- Admission des nouveaux/nouvelles associé.es
- Autorisation de souscription de nouvelles parts sociales
- Constater la perte de la qualité d'associé.e
- Formuler un avis sur l'embauche de nouveaux/nouvelles salarié.es
- Autoriser la Présidente de la SCIC à engager des dépenses de fonctionnement ou d'investissement si somme exceptionnelle
- Lors d'un conseil ils font part de leurs observations sur les décisions à prendre ou prises par la SCIC (rapportées par la présidente) ainsi que sur les comptes de l'exercice en cours.

Collège des salariés



Adrien-Pierre Marq

Collège des fondateurs



**Fabrice Schoch
Aurélien Mattiussi
Florent Compain**

Collège des bénévoles



**Steve Kremer
Thomas Jauzein**

Collège des membres de soutien



Denys Crolotte (pour les CIGALES Mirabelle)

Collège des clients bénéficiaires



**Sophie L'Herbier
Maryline Compain-Eude**

Les membres sont élus pour 4 ans mais le renouvellement se fait par moitié tous les deux ans. Conformément aux statuts, la sortie des premiers membres a été déterminées par tirage au sort.

Les nouveaux/nouvelles membres du Conseil coopératif seront désigné.es durant l'AG d'avril 2023 par vote des sociétaires.

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DES MISSIONS DU CONSEIL COOPÉRATIF EN 2022

Le conseil coopératif s'est réuni 2 fois sur la période.

9 Septembre 2022

Les sujets abordés étaient les suivants :

- Bilan financier. On constate une augmentation des charges, une baisse des marges, et la nécessité de revoir les tarifs appliqués et de les augmenter. On a subi des pertes dues à la contamination par des mites. On note également une fréquentation positive du bar et de la boutique, ainsi que la réorganisation de l'espace boutique.
- Ressources humaines. Le conseil coopératif est informé de la mise à pied d'un employé pour diverses raisons. Le conseil a opté pour son licenciement. Une réunion est prévue avec l'employé pour lui soumettre la décision finale.
- Gestion des bénévoles. Il y a un besoin de bénévoles pour aider à la gestion des événements prévus. L'application TO DO est utilisée pour répertorier les missions, cette application peut être téléchargée par les bénévoles. Besoin d'aide pour le ménage.
- Inventaire à réaliser avant la fin de l'année et donc à organiser.
- Projets. On a évoqué la mise en place d'un Rocket Stove pour chauffer la terrasse, plusieurs projets culturels prévus, et la possibilité d'embaucher un.e nouveau/nouvelle salarié.e. Le site internet est en stand-by.

13 janvier 2023

- Le bilan financier a montré une fin d'année difficile pour Court-circuit, en grande partie en raison de la baisse de fréquentation causée par le NJP et le Michtô. Exigence accrue de paiement des fournisseurs qui affecte la trésorerie. Il a été décidé de réduire les commandes et d'utiliser le stock existant pour compenser cette perte.
- La situation économique s'améliorant, les fournisseurs devraient se détendre et la durée des remboursements des livraisons pourrait s'étendre.
- Les problèmes avec les contrats de travail d'Adrien et de Cynthia ont été évoqués. Adrien est désormais salarié de l'entreprise, mais son contrat de travail est limité et ne lui permet pas de contribuer pleinement à la pérennité de la boutique. Quant à Cynthia, elle a été embauchée comme présidente, mais ne cotise pas au chômage et pourrait ne plus être rattachée à l'entreprise lorsqu'un.e nouveau/nouvelle président.e sera nommé.e.
- La boutique a reçu une plainte pour bruit de la mairie et de la préfecture, qui a abouti à une demande de réalisation d'une étude d'impact sonore (pour un coût d'environ 2 000 €) aux frais de la boutique. Les choix qui s'offrent à Court-circuit sont de se limiter aux 6 concerts par an autorisés ou de se déclarer entrepreneur de spectacle, ce qui implique des mises aux normes de l'établissement et d'autres contraintes.
- Les propositions sont de se concentrer sur des événements non-musicaux, de se recentrer sur l'épicerie ou d'accumuler des fonds et des informations pour se lancer dans l'étude d'impact/travaux/entrepreneur du spectacle. Cynthia propose de reconcentrer l'activité de l'entreprise sur l'épicerie, qu'elle pense pouvoir développer avec une meilleure communication. Les propositions sont de communiquer plus et mieux sur les produits de l'épicerie sur les réseaux et la newsletter.
- Renouvellement : doit se faire par moitié tous les deux ans. Le renouvellement a lieu par ordre d'ancienneté de nomination, sauf pour ce premier renouvellement où 4 membres sortants ont été tirés au sort : Florent Compain, Maryline Eudes, Thomas Jauzein, et Fabrice Schoch.



Nos partenaires

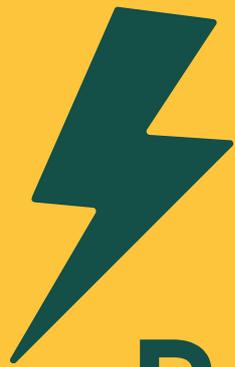
Les collectivités et investisseurs

Les assos et médias



Mention spéciale aux étudiant.es de l'IUT Charlemagne qui ont bossé sur un projet restauration pour court-circuit lors du Crazy Charly Day !!

Les traiteurs



PARTIE 4

Point et projets



La communication

Nous communiquons avec nos client.es via divers canaux :

- Newsletter
- Réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- Site Web
- Dépliants
- Affichage dans la boutique

La newsletter

La newsletter a été mise en place en janvier 2022. Elle est envoyée mensuellement à plus de 2300 client.es. Nous y reprenons l'ensemble des évènements organisés pour le mois suivant : concerts, exposition, ateliers, etc...

Instaurer cette newsletter a été un véritable défi (technique, informatique et visuel). Nous n'avions pas les outils, nous ne voulions pas investir dans un abonnement mensuel pour diffuser ce media.

La première année elle a donc été un simple listing très peu digeste, nous demandant un temps considérable et une organisation compliquée avec un de nos sociétaire informaticien qui devait coder lorsque nous voulions en changer la forme. L'information passait, néanmoins, et nous avons toujours eu des retours positifs de la part de nos client.es.

En début d'année nous avons décidé de trouver une solution pour rendre cette newsletter plus attractive, plus claire et plus professionnelle. C'est chose faite !

La newsletter actuelle est plus séduisante, nous y ajoutons des photos, des visuels. Les informations sont mieux regroupées. Nous en avons profité pour y ajouter d'autres renseignements : rappel des jours de livraison, bons plans, actualités sur la vie de la coopérative, édito, nouveautés ...

Le format est également plus simple à utiliser pour nous. Nous n'avons pas de chiffres précis mais cette configuration semble beaucoup plus pertinente, nous avons encore plus de retours qu'avant et les informations passent mieux.

Nous nous sommes également rappelé au bon souvenir de certain.es client.es qui n'étaient pas venu.es depuis longtemps et qui ont à nouveau franchit la porte du local à vivre(s) !

Le site web

Le site web a été également réactualisé. C'est un pôle que nous avons également laissé à l'abandon par manque de temps et de priorité.

Les informations obsolètes ont été enlevées, le carte du bar remise à jour. Nous y avons placé le nouveau bulletin de souscription, la charte des bénévoles, les statuts de l'entreprise.

Chaque semaine les évènements et les actus sont ajoutées au site, les plats proposés par notre partenaire également.

Les dépliants

Il est temps enfin de revoir les flyers ! En septembre nous avons décidé d'en faire imprimer une nouvelle batterie : il nous fallait cependant changer le visuel et le contenu.

Cet exercice s'est avéré plus compliqué que prévu : manque de clarté, trop d'informations, difficulté à décrire le projet et la finalité de la coopérative. Ce travail a finalement été laissé aux oubliettes à force d'être ajourné.

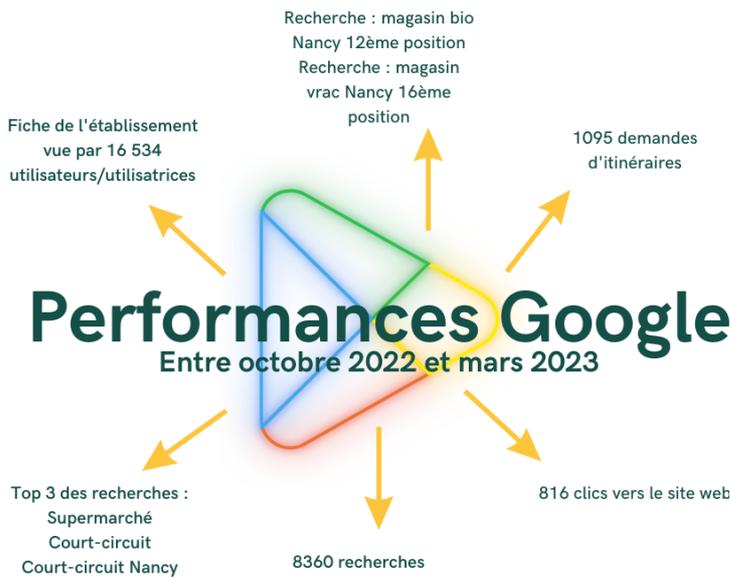
Nous avons finalement réalisé (grâce aux étudiant.es de l'IUT Charlemagne!) qu'un dépliant trois volets était nettement plus adapté qu'un simple flyer : les renseignements concernant notre identité ne tiennent pas sur une simple feuille et doivent être clairs, percutants et complets. Le modèle est en cours d'impression, nous le distribuerons ensuite dans les boîtes aux lettres de notre zone de chalandise.

Réseaux sociaux

Le travail de communication sur les réseaux sociaux a été revu avec des visuels plus claires et repensés. Nous avons suivi les conseils de notre sociétaire Anne-Sophie Gall, qui nous a donné quelques recommandations percutantes et efficaces pour booster notre visibilité.

Les visuels sont plus « artistiques » pour les événements, plus simple pour la boutique.

Nous avons également décidé d'assumer plus fortement nos engagements, notre militantisme, et cela semble porter ses fruits.



68.5% - 31.5%

Femmes
25-44 ans

3603

144 473

28 135

42.4 % Nancy

4% Laxou

2.1% Villers-Les-Nancy



74.1% - 25.9%

Femmes
25-34 ans

1372

10 797

4823

37.1 % Nancy

4.7 % Laxou

2.8 % Villers-Les-Nancy

Ratio femme/homme
Audience majoritaire
Followers
Comptes ayant vu une publi/story
Consultation de la page
Provenance des followers

Ces chiffres sont équivalents à ceux de l'année dernière

Noté 4.9/5 (avec 107 avis)



« Un lieu convivial où nous avons passé une soirée de rigolade avec le spectacle de Bruno Ramirez en mode one man show. Un endroit atypique où tu peux boire une bière, un verre de vin ou tout simplement acheter des produits en circuit court est rencontrer des gens très sympathiques... » [Ludovic D'H.](#)

« Convivialité et gentillesse au rendez-vous, j'ai l'impression d'être dans une grande famille. Je recommande !!! (Les punchs sont excellents :)) » [Emi](#)

« Endroit atypique pour prendre un verre et un encas dans une merveilleuse ambiance. Bravo! » [John S.](#)

« Un havre de paix ça fait un bien ... ♥ » [Frédérique H.](#)

« Magnifique lieu de vie, des produits locaux de qualité et des animations nombreuses et régulières !! Je vous conseille d'y aller rapidement :) » [Chloe N.](#)



Investissements et projets

Investissements 2022

Durant l'année 2022 les investissements ont été limités :

- Achat et installation d'une bâche protectrice au dessus de la cour pour protéger les client.es de la pluie et limiter le bruit
- Achat d'un ordinateur et de téléphone professionnel
- Achat de nouveau matériel de vente (contenants, pinces, verres...)
- Bricolage pour l'aménagement de la terrasse

L'énergie en 2022

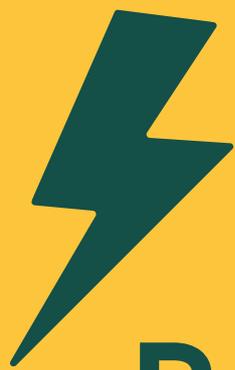
Notre coopérative à été impactée par l'augmentation des prix de l'énergie en 2022 :

- Le gaz : nous avons signé un contrat bloqué ce qui nous a empêché de subir les hausses de prix. De plus, dans un souci de résilience énergétique, nous avons retardé un maximum la mise en place du chauffage dans nos locaux. Résultat : une baisse de 30% de notre facture de gaz entre 2021 et 2022.
- L'électricité : nous utilisons l'électricité pour tout le fonctionnement de la boutique, mais heureusement pas pour le chauffage. Notre budget a connu une hausse très importante en 2022 : + 63.5%. Nous l'expliquons par l'augmentation des tarifs de notre fournisseurs (une SCIC proposant de l'énergie verte qui a refusé de passer au nucléaire pour compenser les hausses de prix) mais également par la météo et les températures particulièrement élevées en 2022. Les plus grosses factures datent de l'été lorsque nous avons utilisé fortement les climatisations de la boutique (confort pour les client.es, les salarié.es et les bénévoles mais aussi lutte contre les nuisibles).

Les projets

Nous sommes encore assez frileux sur les projets étant donné le climat économique, cependant il nous semble important de lancer quelques chantiers (tout en gardant en tête l'objectif de pérenniser notre activité) :

- Fabrication et installation d'un Rocket Stove dans la cour (chauffage écologique) nous permettant d'accueillir plus de client.es en hiver;
- Achat d'un nouveau lave vaisselle (l'ancien est tombé en panne et il n'a pas été possible de le réparer) ou d'un lave verre;
- Achat d'une nouvelle climatisation plus moderne moins énergivore;
- Commencer le travail concernant le projet de restauration : création d'une commission, évaluation de la faisabilité, du financement, tri des travaux engagés par les étudiant.es de l'IUT Charlemagne.
- Rendre la coopérative plus visible : collectivités, activités publiques, partenariats etc... en formant des représentant.es parmi les bénévoles.

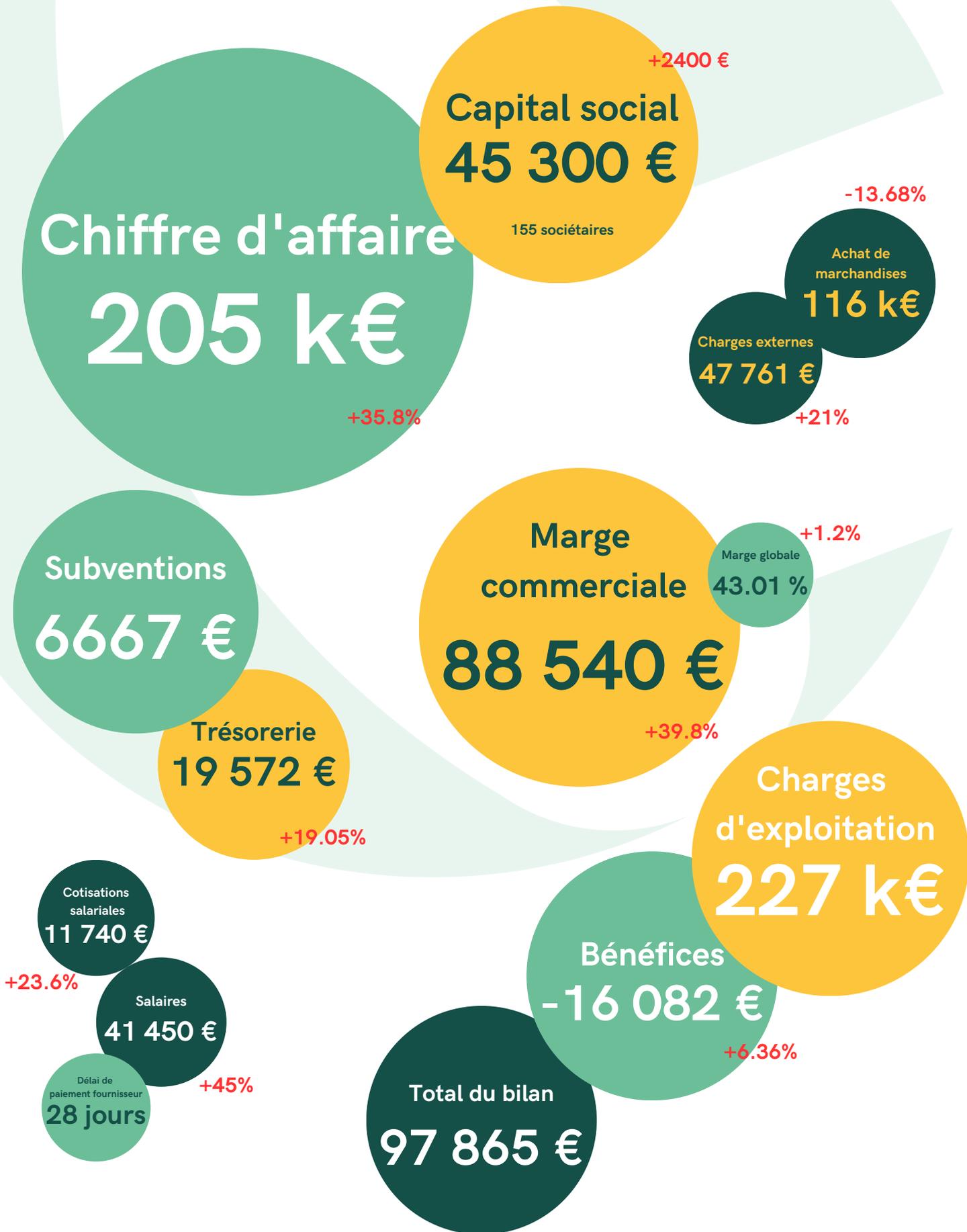


PARTIE 5

Rapport financier

2022

Les comptes de l'exercice 2022 de la SCIC court-circuit Voltaire seront soumis à la validation des sociétaires de la coopérative lors de l'Assemblée Générale en date du 15 avril 2023.





Analyse

Malgré une forte croissance notre coopérative est encore en déficit cette année. Ce résultat négatif s'ajoute à celui de 2021 :

- Capital social 45 300€
- Report à nouveau (2021 et 2022) - 33 225 €
- Total des capitaux propres 12 044 €

Les capitaux propres étant devenus inférieurs à la moitié du capital social, il appartient à l'ensemble des sociétaires de voter pour ou contre une dissolution anticipée de l'entreprise, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce. Cette décision sera votée lors de l'Assemblée Générale du samedi 15 avril 2023.

Ne souhaitant pas dissoudre la société, il sera important de mettre en œuvre des actions visant à améliorer la santé financière de l'entreprise :

- Reconstitution des capitaux propres dans un délai de deux ans
- Augmentation du capital
- Bénéfice suffisant dans les deux prochaines années pour absorber les pertes

Prévisions

Le chiffre d'affaire attendu pour l'année 2023 devra être d'environ 240 k€ pour absorber les pertes.

Ce manque de 35 000 € sera recherché dans les ventes de l'épicerie : nous sommes convaincus qu'il est possible d'augmenter significativement le CA de ce pôle !

En mars 2023 nous avons reçu la deuxième partie de l'aide emploi associatif de la Région Grand Est : 6000 €

Un nouvel appel aux sociétaires sera organisé afin d'augmenter notre capital social.

Il a été décidé d'organiser une campagne de financement participative afin de d'obtenir les fonds nécessaires à l'achat d'un lave-vaisselle, d'une nouvelle climatisation et de la construction du rocket stove. Ce financement extérieur nous permettra de réduire nos charges d'exploitation.

Fort de l'analyse de nos erreurs, nous continuerons à travailler au maximum en flux tendu afin de réduire la valeur de notre stock (44 k€ en 2021 vs 41 k€ en 2022, des sommes encore trop élevées), permettre une meilleure rotation et éviter la perte de marchandise.

Nous envisageons de ré augmenter les tarifs de l'espace bar pour compenser la marge de l'épicerie.

Enfin, conformément à l'article 17.1 des statuts de la SCIC et suite à l'affectation du résultat de l'exercice, la valeur de remboursement de la part sociale au 31 décembre 2022 est fixée à 26.58€.



MERCI!!!!

MERCI aux sociétaires pour leur soutien, leur engagement, leur disponibilité, leurs bonnes idées, leur présence !

MERCI aux producteurs, productrices, à l'ensemble de nos partenaires, pour leurs belles valeurs, pour le bonheur de travailler avec eux, leur disponibilité, leur travail fabuleux et nécessaire, leurs ateliers, leurs débats, leurs produits de qualité qui sentent bon l'amour et la Lorraine !

MERCI aux client.es qui nous soutiennent chaque jours, qui choisissent ce mode de consommation, qui militent avec nous ! Merci pour vos sourires, votre bonne humeur, votre simplicité, votre complexité, vos différences, vos idées, vos discussions, vos rires, vos larmes, vos coups de gueule, votre honnêteté !



MERCI aux bénévoles sans qui rien ne tiendrait debout dans ce local à vivre(s) ! Merci pour vos coups de main, votre présence, votre travail à nos côtés, vos idées pour améliorer le concept, merci pour vos visites, votre énergie, vos coupures, votre bonne humeur quand nous sommes moroses et fatigués !

MERCI aux artistes qui s'expriment chez nous, qui embellissent le local à vivre(s), qui nous confient leurs œuvres fabuleuses, qui nous font confiance, qui mettent un grain de folie sur et dans nos murs !

MERCI à tous les acteurs et actrices extérieures qui parlent de nous, contribuent à notre visibilité, pensent à nous pour leurs événements, relaient nos informations, croient en nous !

MERCI pour les câlins, l'amour, la vie, les séances de psy, la joie et tous ces petits riens énormes que vous apportez toutes et tous chez court-circuit. Vous êtes ici chez vous, on vous aime ! Vous êtes des créateurs et créatrices de fête !!



À Aurore, Flo, Jean-Jacques, Steve, Malou, Fred, Papyrazzi, Toyo, Fab, Soph', Nicolas, Colette, Aurelien, Céc', Bernadette, Julien T., Anaïs, Romain, Anne-Sophie, Mich', Denys, Louka, Salim, Dom, Elliott, Vero, Thomas (tous!), Anne, Pauline, Estelle, Tanguy, Justine, à ceux qui se ruinent chez nous, à ceux qui ne partent jamais à l'heure, à toutes celles et ceux qu'on aurait oublié ! (pardon pardon)



court+circuit
Le local à vivre(s) | Nancy



47 rue Voltaire 54 520 Laxou



www.courtcircuitnancy.fr



local@courtcircuitnancy.fr



03.83.19.71.03

